

	COMPTE RENDU Réunion du Comité Directeur du 19 juin 2020	Pages : 2
		22 juin 2020
Rédacteur : Lise MATANGA		

Visioconférence

Début de séance programmé : 18h00

Quorum (6/12) atteint à 18h05

1. Émargement

Présents à 18h05, avec droit de vote : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD); Asif ZAHIR (AZ); Maëlle CARGOUET(MC), Balaji CADIRVELOU (BC), James VAJOU MOUNIEN, trésorier-adjoint (JV) ;

Présents sans droit de vote : Saravanakumar DURAIRAJ, Directeur Sportif (SD) ; Lise MATANGA (LM) Gestionnaire administrative ; Sendhil TAMBIDOURE, Agent de développement (ST).

Excusé : Pretheve THIYAGARAJAN, trésorier (PT)

Absents non excusé : Keerthy NAIR COSTE(KNC) ; Mirian ROMERO (MR) ; Sivakaran SARAVANANE(SS) ; Vincent LUXMAN (VL) ; Michel SARAVANAN (MS)

18h05 : Le quorum (6/12) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. AG 2020.

Les votes en ligne sont clos depuis le 17 juin 2020 à 18h00. Le nombre de clubs votants était de 41 sur 48, sur les 7 clubs non votant, trois clubs sont non affiliés 2020 et 4 clubs affiliés.

Le résultat des votes sera annoncé lors de l'assemblée générale du 20 juin 2020.

LM informe le CD que le cas de Midi CC pose un problème de conformité sur la prise de licence de leur nouveau président, après analyse de la situation, le CD ne voit pas d'inconvénient à sa présence à l'AG, car sa licence étant prise, celle-ci est actuellement en cours de validation.

De ce fait, le CD autorise LM de lui transmettre le lien pour se connecter à la visioconférence de l'AG.

Action de la part de LM.

PB tient à remercier la société ABINAT IT, ainsi que les salariés pour leur implication, et notamment à la relance des clubs.

3. Questions diverses

- **Organisation AG électorale 2021**

PB informe le CD que la FFBS a prévu d'organiser leur assemblée générale électorale le 28 novembre 2020. PB propose que France Cricket s'aligne à cette date, d'autres propositions sont évoquées, soit le 14 novembre ou le 21 novembre. Après débat les membres du Comité Directeur décident à l'unanimité que l'AG de France Cricket aura lieu le 21 novembre 2020 au stade Charlety de 13h00 à 17h00.

OD se chargera de réserver la salle.

- **Point Salariés**

PB annonce au CD que les salariés reprendront le travail en présentiel à partir du 24 juin 2020.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité

- **Réorganisation championnat 2020**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la CSNC propose :

- Le début du championnat à partir du 1^{er} août 2020 au lieu du 04 Juillet actuellement prévu.
- La conformité des clubs au 03 juillet 2020 pour les cotisations championnats.
- Que chaque club doit être en règle de ses obligations sportives avant son tout premier match de chaque équipe concernant les championnats nationaux (D1, D2, D3, D4), coupe de France féminine adultes, coupe de France 16U et 19U jeunes (féminine et masculine).

Pour permettre aux différentes compétitions de terminer dans les temps, La division 1 se jouera en matchs « allé simple », les divisions 2 et 3 seront organisées en deux groupes de 6 équipes qui sont déterminés par tirage au sort avec matchs « allé simple ».

Jinnah trophée est organisée en 4 groupes de 4 équipes, les groupes sont déterminés par tirage au sort.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité

Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée à 18h55

Publié le 22/06/2020 avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)